

Mercredi 12 octobre 2022

## **Réception de M. Ryan FECTEAU, Président de la Chambre des Représentants du Maine (États-Unis)**

Le mercredi 12 octobre 2022, dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, M. Ryan FECTEAU a été reçu au Palais du Luxembourg par M. Antoine, président du groupe interparlementaire d'amitié France-États-Unis.



*Antoine LEFEVRE et Ryan FECTEAU*

Au cours de cet échange, ont été successivement abordés : les questions des Américains « accidentels », la durée de validité des visas E2 pour les entrepreneurs français, l'extraterritorialité du droit américain, les questions migratoires dans le Maine, l'immobilier, la construction navale, les liens économiques et culturels du Maine avec la France, les principaux enjeux politiques de cet État et des États-Unis.

Concernant la problématique des visas E2, M. LEFÈVRE a longuement exposé les difficultés posées par la réduction progressive de leur durée, passée de 60 mois à désormais 25 mois, une période particulièrement courte pour un entrepreneur souhaitant voir son entreprise s'épanouir outre-Atlantique. Il a rappelé le souhait des autorités françaises de voir cette durée allongée et l'intérêt que présenterait d'ailleurs pour les Américains une durée plus élevée.

Le président du groupe interparlementaire d'amitié a également sensibilisé son hôte sur les difficultés posées par l'extraterritorialité du droit américain en matière fiscale, notamment en ce qui concerne les « Américains par accident ». Plus de 40 000 Français – et 300 000 Européens - sont aujourd'hui confrontés aux exigences d'imposition des autorités fiscales américaines, alors qu'ils n'ont en général jamais vécu aux États-Unis, ni bénéficié du moindre avantage conféré par cette nationalité. Les pressions exercées par les autorités américaines sur

les banques conduisent parfois ces dernières à refuser des crédits ou l'ouverture d'un compte bancaire aux personnes concernées.

M. FECTEAU, lui-même d'origine québécoise et française – ses grands-parents ont immigré dans les années 1960 du Canada où sa famille venant de France s'était installée il y a plusieurs générations – a souligné à plusieurs reprises son attachement à ses lointaines origines. État américain avec la plus forte densité de francophones – 5 % de la population – au point où certaines parties du territoire le sont majoritairement –, le Maine bénéficie du dynamisme de l'Alliance française et du Consulat général de France à Boston. Ce dynamisme s'est par exemple caractérisé par l'organisation du tout premier festival de films francophones en 2022. La groupe interparlementaire d'amitié États-Unis-France (appelé « mondes francophones ») est d'ailleurs le seul actif à la Chambre des Représentants du Maine. Il a également cité quelques personnalités françaises d'importance dans l'État, dont le président de la *Northeastern University*. Malgré cet important héritage culturel francophone, les grands groupes français ne sont paradoxalement pas implantés dans le Maine.

M. FECTEAU a aussi abordé la question des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur son État. Tout d'abord, l'exode de nombreuses populations urbaines, causé par les confinements, s'est traduit par une hausse de la demande immobilière et, mécaniquement, par une forte inflation immobilière. En outre, la politique migratoire restrictive de l'Administration TRUMP s'est traduite par des pénuries de main d'œuvre dans le secteur touristique qui est pourtant l'un des plus dynamiques – et l'un des premiers employeurs – de l'État.

Sur le plan politique, le Maine n'est pas un *swing state*, même si les affinités politiques variées de sa population en font un État « *purple* ». Le précédent gouverneur, Paul LEPAGE, parfaitement francophone, était d'ailleurs membre du Parti conservateur.

M. LEFÈVRE a eu l'occasion de présenter au *speaker* le fonctionnement du bicamérisme français, ainsi que - sur fond d'actualité – les conditions dans lesquelles le gouvernement peut être amené à engager sa confiance ou à bloquer le vote lors de l'adoption d'un texte de loi. Il a également pu dresser un bilan du dernier déplacement du groupe interparlementaire d'amitié aux États-Unis en avril 2022, et évoqué les projets de futures collaborations parlementaires transatlantiques.

Les échanges ont enfin porté sur les spécificités du département de M. LEFÈVRE, l'Aisne, et les spécificités culturelles et gastronomiques du Maine. M. FECTEAU a poursuivi tout au long de la semaine son programme de visite en France, se rendant d'abord à Nantes puis dans le village d'origine de sa famille, en région Pays de la Loire.

M. Benoit HAUDRECHY – Tél : 01.42.34.44.65 – Courriel : b.haudrechy@senat.fr